

# Info-parents

École Saint-Rémi 10 152 av. de Rome  
Montréal-Nord, Québec  
H1H 4N6  
514-328-3590  
<https://saintremi.csspi.ca/index.php>

Année scolaire 2021-2022

Février 2022

## 1-Inscription des élèves pour l'année 2022-2023

Pour les nouveaux élèves de 4 et 5 ans, les inscriptions débuteront le 31 janvier.

Vous devez prendre un rendez-vous **avec booking**.

**Votre enfant doit OBLIGATOIREMENT VOUS ACCOMPAGNER** lors de l'inscription.

**Sur rendez-vous seulement**, vous devrez vous présenter au **10152 avenue de Rome** du lundi au vendredi de 9 h 15 à 11 h et de 13 h à 15 h.

Il y aura une soirée d'inscription le **MARDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER DE 18 H À 20 H**. En inscrivant votre enfant le plus tôt possible, vous lui assurez une place pour l'an prochain.

**Pour les élèves présentement à l'école**, la réinscription pour 2022-2023 se fait par Mozaïk à compter du 24 janvier. Il est donc très important d'aller voir vos courriels régulièrement.

## 2-Départs hâtifs et absences prolongées (rappel)

Depuis quelques années, nous constatons un nombre inquiétant d'élèves qui partent en « vacances » pour de longues périodes. Il est très important que la direction soit informée (en remplissant le formulaire d'autorisation prévu à cet effet) si vous prenez la responsabilité de quitter pour une période déterminée. Les enseignants ne sont pas tenus de fournir du travail compensatoire ou des devoirs durant cette absence.

Nous vous rappelons que chaque jour du calendrier scolaire est obligatoire et important. La Loi sur l'instruction publique est claire : « **L'élève doit être présent à**

*l'école 180 jours. Donc, la présence de chaque élève est requise jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit le 23 juin 2022. Il en va de la réussite scolaire de votre enfant.* » Les dates des épreuves étant fournies par le Ministère, il est donc impossible pour nous de modifier celles-ci afin de vous accommoder. Nous tenons à vous sensibiliser au fait qu'une absence prolongée peut nuire au cheminement scolaire de votre enfant et nous obliger à le désinscrire de l'école.

### **3-Secrétariat**

Nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de motiver l'absence ou le retard de votre enfant en téléphonant au secrétariat de l'école.

→ St-Rémi primaire au (514) 328-3590

ou

→ St-Rémi Annexe préscolaire au (514) 328-3577.

### **4-Service de garde**

Un petit mot pour vous informer qu'il n'y aura pas de service de garde à la semaine de relâche suite au sondage effectué.

Pour les élèves de l'annexe qui sont au service de garde, nous voulons vous rappeler **qu'après 16h30, pour des raisons de sécurité, vous devrez venir chercher votre enfant à la bâtisse principale sur Rome.** Les éducatrices du service de garde ne sont pas autorisées à laisser partir les enfants avec leurs parents après 16h30. Merci pour votre compréhension.

### **5-Semaine des enseignants**

Une semaine importante à mettre à votre agenda! La semaine des enseignants se tiendra du 7 au 11 février 2022. Une semaine pour souligner de façon personnelle le temps que nos enseignants consacrent à vos enfants tout au long de l'année. Ils ont à cœur leur bien-être et leur bonheur afin d'assurer leur réussite scolaire. À chaque jour, nous sommes témoins de petits gestes qui font d'eux des enseignants extraordinaires.

**Nous profitons de l'occasion pour souligner également l'excellent travail de tous les intervenants de l'école. Nous invitons tous les parents à témoigner, par un mot dans l'agenda ou un message courriel ou toute autre forme de communication, votre appréciation de ce que nos intervenants font pour vos enfants!**

## 6-Bulletin

Vous recevrez le bulletin de votre enfant d'ici la fin de la semaine en version papier. Nous vous demandons d'en prendre connaissance, dans discuter avec votre enfant, de le signer et de le retourner à l'école la semaine prochaine. Vous pouvez aussi consulter le bulletin via Mozaïk.

## RAPPELS

### Site internet de l'école

Le nouveau site internet de l'école est prêt. Vous pouvez aller le consulter dès maintenant. Bonne visite ! <https://saintremi.csspi.ca/index.php>

### Retards à l'école

La ponctualité est de mise à l'école et pour ce faire, nous demandons aux enfants d'arriver sur la cour avant le son de la cloche.

#### **Précolaire :**

La cloche de l'entrée du matin est à 8h20 et celle de l'entrée du midi est à 12h45.

#### **Primaire :**

La cloche de l'entrée du matin est à 7h55 et celle de l'entrée du midi est à 12h40.

Lorsque la cloche a sonné, l'enfant qui arrive sur la cour est en retard automatiquement.

Le rappel de la procédure a été fait aussi à tous les élèves et à tous les membres du personnel.

### Masques :

Afin de prendre soin de l'environnement et de permettre une entrée plus rapide le matin, nous vous demandons votre collaboration par rapport aux masques. Quand votre enfant quitte l'école le soir, il peut déposer son masque dans son sac d'école (si son masque est en bon état) et le reprendre lors de son arrivée sur la cour ou au SDG le lendemain matin. Notez qu'un masque neuf et propre lui sera remis en classe (le matin et en après-midi). Si un parent le

préfère, il peut aussi fournir un couvre-visage à son enfant et celui-ci se verra remettre un masque de procédure une fois en classe.

- **Masques/couvre-visage** : Nous tenons à vous rappeler que le **masque ou le couvre-visage** est **obligatoire** pour entrer dans l'école pour les **parents** autant à l'annexe que sur Rome. De plus, il est **obligatoire** pour entrer dans l'école pour les **élèves d'âge primaire** (autant pour entrer à l'annexe que sur Rome). Les grands frères/grandes sœurs d'âge secondaire venant chercher un petit frère/une petite sœur doivent aussi porter le masque ou couvre-visage.

- **Symptômes Covid** : Voir document de la santé publique en pièce jointe.



# Février 2022



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 Journée pédagogique	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14 Joyeuse St Valentin	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	1 <sup>er</sup> mars	2 mars	3 mars	4 mars	
<b>Semaine d'arrêt des cours</b> Retour le 7 mars Bonne semaine						

